

La prochaine campagne d'inscription 2022/2023

Concernant les étudiants en licence, nous vous rappelons que la limitation du nombre d'inscriptions administratives sera désormais active. Les étudiants ne pourront redoubler qu'une fois chaque année (sauf dérogation accordée par le directeur de la composante), ce qui limite à **six années** d'inscription en Licence.

Ouverture : **vendredi 24 juin à 10h00** (sauf pour les étudiants Parcoursup (L1), pour eux l'ouverture s'effectuera le **mardi 5 juillet** à 10h00)

Fermeture estivale : à partir du **vendredi 22 juillet - 12h00**

Réouverture : **mercredi 24 août à 10h00**

Dates limites d'inscription administratives

- **LICENCE 1 (néo-entrant)** : Conformément au calendrier Parcoursup :
mardi 5 juillet 2022
- **LICENCE** : **lundi 12 septembre 2022**
- **MASTER 1** : **lundi 12 septembre 2022**
- **MASTER 2** : **vendredi 30 septembre 2022**

Rappel :

- Les inscriptions administratives se font **uniquement via internet**
 - première inscription à Paris 1 : <http://primo.univ-paris1.fr>
 - réinscription à Paris 1 : <http://reins.univ-paris1.fr>
- En cas de difficulté, l'étudiant doit d'abord contacter l'assistance téléphonique :
01 71 25 11 37 (de 9h00 à 17h00)
- Les étudiants peuvent aussi contacter la Scolarité Centrale par mail :
Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr
- Les pièces justificatives doivent être transmises par voie électronique (sur l'ENT, rubrique **PJWEB**)
- L'accès à la Scolarité centrale (PMF - 11ème étage) est strictement limité aux étudiants déjà inscrits ayant pris un rendez-vous (sur l'ENT, rubrique Rendez-vous IA).
- ❖ **Pour rappel**, les étudiants (selon le régime d'inscription) doivent s'acquitter de la **CVEC (95,00€)** via le site du CROUS avant d'effectuer leur inscription : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Les frais d'inscription 2022-2023 restent inchangés, et les frais différenciés pour les étudiants étrangers ne sont pas appliqués.

<https://www.pantheonsorbonne.fr/inscription/frais-dinscription>